conformement au Règlement (CE) N°. 1907/2006

BACOCLEAN SM - 10 L

881008



Version 1.2 Date de révision 02.05.2018 Date d'impression 25/06/18

SECTION 1: Identification du produit et de l'entreprise

1.1 Identification du produit

Nom du produit : BACOCLEAN SM - 10 L

Numéro de référence : 881008

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance / du

mélange : Produit de nettoyage industriel

Résérvé aux utilisateurs professionnels

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Proequip sprl

Rue du Charbonnage 6

4020 Wandre

Téléphone : +32 (0)4 345 71 40

Téléfax : +32 (0)4 345 71 49

Adresse e-mail : info@proequip.be

Personne de contact : Sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Anti-Poison de Belgique: 070/245 245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (Réglement (CE) N°. 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2 : H315: Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire, Catégorie 2 : H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Eléments d'étiquetage (Réglement (CE) N°. 1272/2008

Pictogrammes de danger :

 \diamondsuit

Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.

: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation P280 Porter des gants de protection/ un équipement

de protection des yeux/ du visage

conformement au Règlement (CE) N°. 1907/2006

BACOCLEAN SM - 10 L

881008



Version 1.2 Date de révision 02.05.2018 Date d'impression 25/06/18

Intervention:

P305 + P351 + P338 ENCAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332 + P313 EN cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Elimination:

P501 Ne jeter que les emballages entièrement vides dans les containers spéciaux.

2.3 Autres dangers:

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus. Pas d'information disponible.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2 Mélanges:

Nature chimique : Mélange de sels alcalins et de surfactants.

Composants dangereux:

Nom chimique	N° CAS N° CE Numéro d'enregistrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (Réglement (CE) N°. 1272/2008	Concentration (%)
Nitrilotriacétate de trisodium	18662-53-8	R22, R36, R40		>=1 - < 3
Agents de surface amphotères		Xi; R38 Xi; R41		>=2 - < 10
Agents de surface non-ioniques		Xi; R38 Xi; R41		>=4 - < 10
Pour l'explications des abréviations voir section 16.				

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours:

Conseils généraux : En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un

médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Remarques générales : Aucune mesure particulière n'est requise.

En cas d'inhalation : Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si les troubles se pronlongent, consulter un médecin.

conformement au Règlement (CE) N°. 1907/2006

BACOCLEAN SM - 10 L

881008



Version 1.2 Date de révision 02.05.2018 Date d'impression 25/06/18

En cas de contact avec les yeux: Protéger l'oeil intact.

Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les

paupières, pendant au moins 15 minutes.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Si les troubles se pronlongent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Si les troubles persistents, appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autre informations importantes disponible.

Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter

le centre anti-poison.

SECTION 5: Mesure de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et

à l'environnement proche. Le produit lui-même n'est pas combustible.

5.2 Danger particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts

ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux : Pas d'information disponible

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection

spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire

autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter

dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation

locale en vigueur.

conformement au Règlement (CE) N°. 1907/2006

BACOCLEAN SM - 10 L

881008



Version 1.2 Date de révision 02.05.2018 Date d'impression 25/06/18

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipemnt de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection

de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les

cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant

pour acide, agglomérant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section «Considérations relatives à l'élimination»., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation

sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8. Pas de

recommandations spéciales requises pour la manipulation.

Indications pour la protection

contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène

industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant

les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires

de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Précautions pour le stockage

en commun : Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les

prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit de nettoyage

conformement au Règlement (CE) N°. 1907/2006

BACOCLEAN SM - 10 L

881008



Version 1.2 Date de révision 02.05.2018 Date d'impression 25/06/18

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par

poste de travail : 18662-53-8 nitrilotriacétate de trisodium:

VME Valeur momentanée: 1mg/m³

Remarques supplémentaires : Le présent document s'appuie sur la liste en vigueur au moment

de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des yeux : En cas de risque d'éclaboussures, porter un écran facial:

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains:

Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle

ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Épaisseur du gant : 0,4 mm

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant

la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de

contact).

Protection de la peau et du

corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration

de la substance dangereuse au poste de travail. Enlever et laver les

vêtements contaminés avant réutilisation.

<u>Protection respiratoires</u> : N'est pas nécessaire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physique et chimiques essentielles

Etat physique (20°C) : Liquide
Couleur : Brun
Odeur : Légère
pH : 11-12

Point/intervalle d'ébullition

(1013 hPa)

Non déterminé

Point d'éclair : Non applicable Limites d'explosivité : Non applicable Densité : 1045 kg/m³ Viscosité : Non déterminé

9.2 Autres informations

Aucun(e)

conformement au Règlement (CE) N°. 1907/2006

BACOCLEAN SM - 10 L

881008



Version 1.2 Date de révision 02.05.2018 Date d'impression 25/06/18

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions aux acides puissants.

10.4 Conditions à eviter

Oxydants, produits très acides ...

10.5 Matières incompatibles

Données non disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Valeurs LD/LC50 déterminates pour la classification

18662-53-8 nitrilotriacétate de trisodium

Oral LD50 1300 mg/kg (rat)

Effet primaire d'irritation

Corrosion cutanée/irritation : Effet d'irritation.

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire : Effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée : Aucun effet de sensibilisation connu.

Indications toxicologiques complementaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants: <u>Irritant</u>

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique : Donnée non disponible

18662-53-8 nitrilotriacétate de trisodium TL50 / 96h 298 mg/l

12.2 Persistance et dégrabilité

Les agents tensioactifs contenus sont facilement biodégradables.

conformement au Règlement (CE) N°. 1907/2006

BACOCLEAN SM - 10 L

881008

Version 1.2





Date d'impression 25/06/18

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilté dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultat des évaluations PBT et VPVB

PBT : Non pertinent vPvB : Non pertinent

12.6 Autres effets néfastes

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthode de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyé:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR / ADN / IMDG / IATA : Marchandise non dangereuse

14.2 Nom d'éxpédition des Nations Unies

ADR / ADN / IMDG / IATA : Non applicable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR / ADN / IMDG / IATA : Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR / ADN / IMDG / IATA : Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR / ADN / IMDG / IATA : Marchandise non dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Equipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Etiquetage selon le règlement cCE) n°. 1272/2008: Elements d'étiquetage SGH

conformement au Règlement (CE) N°. 1907/2006

BACOCLEAN SM - 10 L

881008



Version 1.2 Date de révision 02.05.2018

Date d'impression 25/06/18

Prescriptions nationales:

Le produit est soumis à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de l'ordonnance sur les produits dangereux.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimiques n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Phrases importantes

- R22 Nocif en cas d'ingestion.
- R35 Provoque de graves brûlures.
- R36 Irritation pour les yeux.

Texte complet pour phrases H

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Cett fiche de sécurité est exclusivement fait pour un usage industriel / professionnel.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.